



Conseil Régional D'Obock

مجلس الإقليمي ابخ

**CONSEIL REGIONAL D'OBOCK**

**RAPPORT D'ACTIVITES**

**L'ANNEE 2022**

# **SOMMAIRE**

## **Introduction**

- I- Promouvoir le développement local inclusif et la bonne gouvernance**
  - 1) Action communautaire HAYOU YI HAYOU
  - 2) Information et Sensibilisation sur la décentralisation
  - 3) Atelier des formations de la Société civile à la bonne gouvernance et au développement local
  - 4) Formation sur la décentralisation à Obock.
  - 5) Présentation du projet d'Appui à l'engagement de la Société civile dans le processus de développement local
- I. Les dynamiques des instances de la collectivité**
  - 1) Réunion du CCDR pour la validation du nouveau PDR
  - 2) Mise au point du CCDR sur le projet du nouveau PDR
  - 3) Assemblée regional d'Obock pour la validation du PDR 2021-2025
  - 4) Bureau executive de L'ANCLD
- II. Partenariats et Coopération**
  - 1) 42ème Assemblée générale de L'AIMF/ Obock membre de l'AIMF
  - 2) Les SG des régions en voyage d'étude à la Rochelle-Charente maritime
  - 3) La délégation du Département de la Charente-Maritime à Obock
- III. Réalisations dans le cadre du programme ADIL**
  - 1) Réalisations des grands projets
  - 2) Les projets en cours
- IV. Budget du conseil régional pour l'année 2022**
  - 1) Budget de fonctionnement
  - 2) Budget d'investissement

## **Conclusion**

### **Annexes**

- Photos et documents relatifs aux événements cités

## **Introduction**

Afin de lutter contre la pauvreté et la disparité du développement spatial, la république de Djibouti a initié un processus de la décentralisation en 2002 avec la loi portant la décentralisation et statut des régions, permettant aux régions de se doter des conseils régionaux.

Une assemblée régionale élue au suffrage universel direct pour une durée de 5 ans, qui gère les affaires de la région. L'actuelle assemblée régionale est réélue après les élections régionales de février 2022, et est 4eme dans l'histoire du conseil régional d'Obock.

Cette nouvelle assemblée est élargie à 11 élus dont 4 femmes. À peine réélu, le conseil régional sous la conduite de son Président Monsieur Mohamed Houmed Ismaël s'est mis au travail pour continuer ses œuvres déjà entamées, celles de répondre aux besoins de la région d'Obock.

Ce présent rapport dresse un tableau des réalisations du conseil régional d'Obock de l'année 2022 mais également des perspectives et de ses besoins.

## **II- Promouvoir le développement local inclusif et la bonne gouvernance**

### **1) Actions communautaires HAYOU YI HAYOU**

Dans la journée du Vendredi 04 février 2022, le conseil régional en collaboration avec la préfecture, a célébré une initiative patriotique intitulée Hayou yi Hayou, avec la participation massive des organisations de la société civile et des partenaires du développement.

Cette journée a été honorée par la participation du Premier ministre Sem Abdoukader Kamil Mohamed et sa délégation importante composée des membres du gouvernement qui a voulu prêter main forte à cette action communautaire, notamment l'embellissement de la ville à travers les nettoyages des déchets et la plantation des arbres.

Par cette action communautaire, le conseil régional d'Obock a voulu associer tous les acteurs locaux (société civile, institutions étatiques etc..) dans le processus de la décentralisation.

#### **1. Information et Sensibilisation sur la Décentralisation.**

Le conseil régional d'Obock a abrité un atelier de sensibilisation et d'information sur le processus en cours de la décentralisation le 17 juillet 2022,

Cet atelier est organisé par le Ministère Délégué Chargé de la décentralisation dans le cadre du programme d'Appui à la décentralisation et aux Initiatives locales (ADIL), financé par l'Union européenne au profit des acteurs de la société civile d'Obock. Il s'agit d'une campagne de sensibilisation ayant pour objectif d'informer les acteurs de la société civile et leaders communautaires sur les rôles et les responsabilités des acteurs de la décentralisation (MDCD, Conseil régional et de la préfecture).

Il y a lieu de rappeler que cet évènement s'est déroulé sous le leadership du Président du conseil régional M. Mohamed Houmed Ismail et en présence des

conseillers régionaux, les cadres de la collectivité, les acteurs de la société civile au nombre des centaines ont bénéficié d'une formation, animée par une équipe du MDCD.

Après la ville d'Obock, la mission s'est rendue dans les différentes localités (Waddi, Badoita-ela, Moulhoule, Lahassa et Medeho) en vue d'informer les populations rurales sur l'importance de décentralisation et leurs rôles au sein du processus de la décentralisation.

## **2. INAP forme les élus locaux et la société civile sur le concept de la décentralisation et déconcentration.**

Une formation de 3 jours s'est tenue au sein du conseil régional d'Obock sous la présidence du Président du conseil régional Mr Mohamed Houmed Ismail et le préfet adjoint. Cette formation était destinée aux élus locaux, les autorités administratives de la préfecture et du conseil régional ainsi que les acteurs des Osc sur le concept de la décentralisation et de déconcentration.

Financée par l'expertise France et dispensée par l'Inap (Institut national de l'administration publique) en collaboration avec le MDCD, cette formation de 3 jours s'inscrit dans le cadre de renforcement des capacités des régions afin de réduire les écarts du développement entre la capitale et les régions de l'intérieur. A l'issue de cette formation, les acteurs locaux ont assimilé le concept de la décentralisation et déconcentration mais aussi leurs rôles prérogatives dans le processus de la décentralisation.

## **3. Projets communautaires AIMF/ UE pour promouvoir la bonne gouvernance**

Une séance d'échange d'informations sur le projet intitulé "**participation de la société civile à la gouvernance et au développement Local**" C'était tenue au sein du siège du conseil régional.

Le présent appel a pour objectif général d'échanger avec les membres du comité de coordination du développement régional (CCDR), et les OSC sur les lignes directrices de l'appel à proposition.

Le projet mise en œuvre par l'AIMF et financé par l'Union européenne vise à renforcer la contribution des organisations de la société civile djiboutienne à la

gouvernance et au développement local. A cet effet, l'appel à propositions simplifié en direction des Organisation de la société civile consiste à subventionner et accompagner la mise œuvre des projets concrets de développement local.

#### **4. Partenariats avec KAIZEN CAMPAGNY/ USAID**

Dans La continuité de Présentation du projet d'Appui à l'Engagement de la Société Civile dans le Processus de Développement Local dans les 5 régions, l'Agence de mise en œuvre **The kaizen Company** qui pilote ce projet financé par USAID, a organisé au sein du conseil régional d'Obock un atelier de présentation des résultats des ateliers de Co-création qui ont eu lieu au mois de mai au Sheraton Hôtel et le plan d'implémentation annuel du Projet aux associations.

Dans la vision « Djibouti 2035 », la participation citoyenne reste un élément essentiel dans les perspectives de renforcement de l'offre des services au profit de la population.

L'USAID est le partenaire financier des plusieurs projets à Djibouti, ce nouveau projet financé par le peuple américain à travers son agence de développement Internationale USAID. Ce projet contribuera à renforcer le partenariat entre la République de Djibouti et les États Unis d'Amérique.

Le Projet d'Appui à l'Engagement de la Société Civile dans le Processus de Développement Local est exécuté par The Kaizen Company agence de mise en œuvre sous l'ancrage institutionnelle du ministère de l'intérieur du projet ainsi que les Ministères sectoriels à savoir le ministère de la Femme et Famille et le Ministère Délégué-Chargée de la Décentralisation.

Il est important de noter la présence significative des acteurs de la société civile d'Obock notamment les associations des jeunes et celles des femmes. Lors de cet atelier, les associations d'Obock ont suivi attentivement la présentation faite par The Kaizen company sur l'importance de la participation de la société civile dans le processus du développement local.

A l'issue de cet atelier, il a été convenu que ces associations formées pourront soumettre leurs projets à l'agence de mise en œuvre après l'appel au projet qui sera publié prochainement.

### **III- Les dynamiques des instances de la collectivité**

#### **1. Réunion du CCDR sur le projet du nouveau PDR.**

Pour clôturer les travaux de l'élaboration du nouveau PDR, le conseil régional d'Obock a abrité une réunion du CCDR. La réunion s'est déroulée sous la houlette du président du conseil régional M. Mohamed Houmed Ismaël, et en présence du préfet adjoint M. Mohamed Awad, des sous-préfets, du secrétaire général du Cr, des élus locaux, des responsables des services techniques déconcentrés, des représentants des organisations de la société civile.

Le président du conseil régional a brièvement rappelé les travaux réalisés dans le cadre du PDR, à savoir la mise en place du Comité de planification, collectes des données auprès des services déconcentrés et des séries de rencontres avec la population des différentes localités de la région.

Le secrétaire général du Conseil Régional a présenté les travaux du PDR, de la matrice d'action budgétaire révisée avec l'ajout des certains projets prioritaires pour la région d'Obock.

À l'issue de cette réunion, il était question de valider ces travaux par l'assemblée régionale. En effet, cette dernière a adopté à l'unanimité les travaux du PDR.

#### **2. CCDR valide le nouveau PDR**

Une réunion du comité de coordination pour le développement régional (CCDR)s'est tenue dans la salle de conférence afin de valider le plan du développement régional de 2021- 2025.

Le président du conseil régional d'Obock a rappelé l'historique de la procédure de mise en place du PDR. Il a également expliqué l'importance du PDR pour la région qui consiste un document de référence contenant des projets prioritaires qui peuvent être réalisé avec le financement du conseil régional contrairement au précédent PDR. La réunion était animé par l'expert en gouvernance locale M. François Fougère, la consultante nationale Mlle Kafia et le secrétaire général du conseil Omar Hassan Houmed. Après la présentation, les échanges fructueux ont eu lieu sur les projets et budgets du PDR.

À l'issue de la réunion, le CCDR a approuvé et validé à l'unanimité le plan du développement régional pour les 5 années à venir.

### **3. Assemblée régionale élargie**

Le conseil régional a organisé dans la journée du 02 Octobre 2022, une importante assise qui a vu la participation du préfet de région Monsieur Abdoulmalik M. Banoita, le chef du village Abdallah Hassan Meike, le médiateur délégué, les responsables de forces de défense et de sécurité représentés par le colonel de RIAO, Lt.colonel de la police, les responsables de services déconcentrés, les notables, les membres de la société civile.

La séance a commencé par la présentation des activités du conseil régional par le secrétaire général, concernant les projets réalisés dans le cadre du programme ADIL pour les années 2020 et 2021, y compris la matrice de projets du PDR 2021/2025.

Dans son intervention, le président a mis l'accent sur les actions prioritaires de ce nouveau mandat. Le président Mohamed Houmed a sollicité la participation de toutes et tous pour le succès de projets à venir. Un comité d'organisation sera mis en place et a exhorté toute la population d'y participer.

Le préfet a rassuré la collectivité que la préfecture sera toujours à ses côtés comme elle l'a toujours été pour la soutenir et participer activement au développement de la région.

M. Abdoulmalik a invité les participants à être acteur du développement de Cayyu.

Ainsi, l'assemblée régionale élargie a approuvé à l'unanimité les propositions des autorités locales.

Après une séance de l'assemblée régionale élargie, les élus locaux se sont réunis pour discuter sur les recommandations faites par différents acteurs et tracer les perspectives du conseil régional pour les années à venir.



#### 4. ANCLD

Le bureau exécutif de l'Association Nationale des Collectivités Locales de Djibouti (ANCLD) a tenu le Jeudi 01 septembre 2022, une réunion au siège de l'Association sise à Gabode 4.

Présidé par M. Omar Houssein Omar, Président de l'ANCLD et Président du conseil régional de Tadjourah, plusieurs questions étaient inscrites à l'ordre du jour, notamment sur :

- **Validation des Termes de Référence de l'étude Diagnostic et plan de développement institutionnel de l'ANCLD**
- **Point sur les cotisations**
- **Echanges sur les préparatifs des activités suivantes de l'ANCLD**
- *Assemblée Générale ordinaire de l'ANCLD : Assemblée Générale du REFELA ;*
- *La Reconnaissance d'Utilité Publique de l'ANCLD*
- **Point sur l'avancement du Projet AIMF,**
- *Présentation du projet et des lignes directrices de l'appel à propositions aux Comités de Coordination de Développement des Régions et les bureaux exécutifs des communes de la Ville de Djibouti.*

### **III. Partenariats et Coopérations**

#### **1) 42ème Assemblée générale de L'AIMF/ Obock membre de l'AIMF**

Les travaux de la 42ème assemblée générale de l'association internationale de maires francophones se sont tenues au palais de la culture d'Abidjan le jeudi 30 juin 2022.

À l'invitation du ministre gouverneur du district autonome d'Abidjan, le président du conseil régional d'Obock M. Mohamed Houmed Ismaël a participé aux travaux de la 42ème assemblée générale de l'association internationale des maires francophones qui se tenus au palais de la culture d'Abidjan, le 30 juin 2022.

Et parmi les points à l'ordre du jour, figurait l'adhésion de nouveaux.

Il est à rappeler que ce résultat est l'aboutissement d'une démarche préalable effectuée par le numéro un de l'exécutif régional. Créée en 1979, l'AIMF offrira de belles opportunités pour notre région dans le cadre de coopération décentralisée, d'échange d'expériences, et de mobilisation de fonds pour de projets prioritaire du plan de développement régional. La séance plénière de l'assemblée générale s'est déroulée en présence du ministre d'état, représentant du premier ministre, du ministre gouverneur du district autonome d'Abidjan et de la maire de Paris et présidente de l'AIMF Madame Anne Hidalgo.

La participation du conseil régional d'Obock à travers son président, a permis à la région d'Obock d'adhérer officiellement dans la grande famille de l'AIMF comme membre à part entière. Une organisation datant de 1979 qui offre aux membres les belles opportunités d'échanges d'expériences et de mobilisations des fonds pour soutenir les projets du développement.

## **2) Mission du Secrétaire général en France- Charente maritime**

Dans le cadre du programme ADIL, sur le volet des renforcements des capacités des ressources humaines des collectivités territoriales, les 5 secrétaires généraux et les cadres du ministère se sont rendus en France pour un voyage d'études. La formation est confiée à l'institut Forhom, à la Rochelle, département de la Charente maritime pour une durée d'une semaine. Elle portait sur les thématiques suivantes :

- Les principes de la décentralisation,
- La gestion des projets territoriaux,
- Le rôle du SG au sein de la collectivité locale
- Suivi et évaluations des projets

Des formateurs de renommée internationale ont été mobilisés à cet effet. A la fin de la formation, les bénéficiaires ont eu de la part Forhum, des lots des supports des cours, de certificat etc.

## **3) La visite de la délégation de la Charente-Maritime à Obock**

Une délégation de la Charente Maritime conduite par la présidente Madame SYLVIE MARCILLY en compagnie des responsables du MDCD et de l'expertise France se sont rendus à Obock le 22 novembre 2022.

La délégation était composée du Vice-Président du Département de la Charente-Maritime en charge de l'international et Président de CMC M. Christophe CABRI, Conseiller départemental du Département de la Charente-Maritime M. Dominique GUEGO, Jean-Baptiste MILCAMPES, Directeur général des services, Frédérique ELOY, Directrice de la Communication, Sylvaine COURANT, Cheffe de service développement international, et Madame Fardousa, directrice de perspective et du développement territorial, M. Osman Moussa chargé de communication du MDCD ainsi que Thibaud Gaubrie chef du programme Adil et François Fougère.

Accueillie par le préfet de la région M. Abdoulmalik Mohamed et du Président du conseil régional M. Mohamed Houmed, la délégation s'est rendue à la résidence du préfet pour ensuite visiter l'ancienne demeure de Léonce Lagarde.

La délégation a rencontré dans la salle de réunion du conseil régional, les membres du comité de coordination du développement régional (CCDR) composés des élus locaux, des représentants préfectoraux, des responsables des services techniques déconcentrés et de représentants des OSC ainsi que les notables de la région.

Comme à l'accoutumée, la présidente et sa délégation se sont entretenus avec le président du conseil régional Monsieur Mohamed Houmed autour du pause-café sur la coopération bilatérale et décentralisée entre la Charente-Maritime et la région d'Obock. S'ensuivit par la coupe du gâteau à l'honneur de la présidente M. Sylvie Marcilly et des remises des cadeaux.

Le secrétaire général du conseil régional Monsieur Omar Hassan Houmed a fait une présentation sur les activités, le fonctionnement et les perspectives du conseil régional d'Obock.

Pour clore la journée, La délégation de la Charente Maritime a visité le cimetière marins français datant de 1884 où sont inhumés 141 ressortissants français dont 5 Charentais. Également, elle a profité pour découvrir la source d'eau chaude en vue de réaliser une station thermale au profit de la région.

#### **4) La visite de l'ambassade de France**

La nouvelle ambassadrice de la France Mme Dana Pucarescu s'est rendue à Obock avec sa délégation importante composée de ses proches collaborateurs, l'équipe de l'expertise France et les hauts responsables de l'armée française pour une mission de 2 jours.

Elle est accueillie chaleureusement à Obock par les autorités compétentes, les élus locaux, les responsables des services déconcentrés ainsi que les organisations de la société civile.

Au conseil régional, dans la salle de conférence, elle a eu le privilège de s'entretenir avec les conseillers régionaux et les cadres de la collectivité sur les sujets relatifs aux réalisations du conseil régional et du développement de la région d'Obock.

Pour sa deuxième journée de la mission, l'ambassadrice s'est déplacée avec les autorités compétentes de la région, notamment le préfet et le président ainsi que leurs collaborateurs, dans les localités Lahassa où le conseil régional a des travaux de réhabilitation du dortoir de l'école avec le financement de l'union européenne et mis en œuvre par l'expertise France.

Au retour, l'ambassadrice a pu visiter le cimetière marins français datant de l'époque coloniale situé tout près de la résidence de Léonce Lagarde qui a fait aussi l'objet de visite.

## **IV- Les réalisations dans le cadre du programme ADIL**

### **1- Grands projets d'infrastructures**

#### **a. Réhabilitation du mur de clôture de l'école primaire d'Obock**

Le conseil régional d'Obock en concertation avec les parents d'élèves et les responsables de l'éducation régionale, a mis en place un projet de réhabilitation du mur de clôture de l'école primaire 1.

Ce projet est aujourd'hui bel et bien réalisé. Les élèves fréquentent l'école en sécurité. Les parents sont soulagés et ne s'inquiètent plus de la sécurité de leurs enfants. Bientôt, au début de l'année 2023, ce projet sera inauguré officiellement par le conseil régional et ses partenaires notamment le MENFOP, l'union européenne et l'expertise France.

#### **b. Réhabilitation du dortoir de l'école de Lahassa**

À la demande de la population locale, le conseil régional d'Obock a initié un projet de réhabilitation de dortoir de l'école de Lahassa. Le projet a débuté à la moitié de l'année 2021. Le conseil régional d'Obock à travers son équipe technique (SG et ingénieur) suivait l'évolution des travaux chaque mois pendant 6 mois de son exécution. À ce jour, les travaux sont finis, les élèves de Lahassa et de ses environs possèdent désormais une infrastructure digne de son nom pour s'y loger. La cérémonie inaugurale est prévue au début de l'année 2023 par le maître d'ouvrage, le conseil régional et les partenaires financiers.

### **2. Suivi et évaluation des projets en cours de réalisation**

#### **a. Projet d'apiculture**

Pour son premier projet entamé dans le cadre du programme Adil, le conseil régional d'Obock a initié un projet d'apiculture dans les 4 localités de la région (Allaïli-dada, Khor-angar, Godoria, et Medeho). L'idée est de donner la possibilité

aux populations bénéficiaires de vivre chez eux en exploitant les potentiels de leurs localités respectives. Cela s'inscrit dans le cadre de la politique de la résilience dans le milieu rural impacté par les aléas climatiques. A ce jour, les installations des sites des travaux ont été faites, les matériels et équipements sont acheminés. Il ne reste que la mise en place des reines des abeilles et dispenser des formations adéquates aux bénéficiaires sur les techniques d'exploitation du miel.

#### **b. Embellissement de la ville**

Dans le cadre de son programme de l'embellissement de la ville, le conseil régional d'Obock a mis en place un projet de plantation d'arbres aux principales artères de la ville. Ce projet déjà entamé en 2021, est toujours d'actualité dans la mesure où l'entretien et arrosage des plantes restent une activité quotidienne. Deux agents recrutés par le conseil régional travaillent toujours dans cette activité d'entretien et arrosages des plantes. Une moto citerne est toujours opérationnelle et le conseil régional continue à fournir ses efforts en payant tous ses frais de cette activité (carburants, entretien, et achats des pièces détachées) y compris les salaires des personnels.

#### **c. Réhabilitation du bâtiment du conseil régional**

Les toitures et les conduites d'eau du bâtiment étaient en mauvais état. Ce qui disposait les matériels et équipements du conseil régional au danger et à l'insécurité. En réponse à cette situation délicate, le conseil régional a décidé de réhabiliter le bâtiment avec le financement Adil. Les travaux ont été réalisés par un opérateur local spécialisé dans la réalisation des travaux publics. Aujourd'hui, le bâtiment est totalement réhabilité et les biens de la collectivité sont bien sécurisés face à des éventuels problèmes.

### **3. Études de faisabilités des nouveaux projets**

Parallèlement aux réalisations des travaux en cours, le conseil régional à travers son équipe technique sous le leadership du président, travaille d'arrache-pied sur des nouveaux projets de l'année prochaine.

L'équipe technique conçoit, élabore et structure des plans d'actions, études des faisabilités pour chaque projet de l'année suivante. Parmi ces projets, on peut citer la Construction d'un périmètre agricole, Construction d'un marché urbain,

Construction d'un atelier des réparations des moteurs marins, routes (urbaine et rurales), et j'en passe.

Dès le début de l'année 2023, certains projets déjà en phase de la préparation des APD et DAO seront mis en œuvre.

## **V- Budgets du conseil régional**

Il est a rappelé que le budget du conseil régional est un budget composé de deux sections qui sont la section de fonctionnement équilibré en dépenses et en recettes et la section d'investissement qui est aussi équilibré en dépenses et en recettes.

Pour l'année 2022, le conseil régional a voté un budget équilibré en dépenses et en recettes d'un montant total de 135 151 321 DJF dont 45 151 321 DJF pour la section de fonctionnement, et 90 000 000 DJF pour la section d'investissement qui se porte sur la tranche de la subvention accordée aux régions dans le cadre du programme ADIL au titre de l'année 2022.

### **1) Section de fonctionnement**

En termes de la prévision budgétaire, Les principaux postes de la section de fonctionnement en dépenses ont été budgétisé comme suit : la rémunération des salaires qui représentent 18 775 968 DJF, utilisation des biens et services qui représentent 15 169 032 DJF, subventions OSC et contributions aux organismes qui représentent 6 000 000 DJF, dépenses imprévues qui représente 5 206 321 DJF.

Et Les principaux postes de la section de fonctionnement en recettes ont été budgétisé comme suit : de la recette fiscale de 4 200 000 DJF, dotation de l'Etat de 39 745 000 DJF, et de la recette non fiscale d'un montant de 1 206 321 DJF.

En termes de réalisation des recettes, le conseil régional enregistre dans son suivi budgétaire une réalisation des recettes de 6 949 600 DJF qui correspond aux recettes provenant d'une part, de la recette fiscale pour un montant de 4 739 200 DJF et d'autre part, de la recette parafiscale pour un montant de 2 210 400 DJF. Nous notons que le conseil régional n'a enregistré aucune

réalisation concernant la dotation budgétaire car le fonds alloué pour cette ligne budgétaire est géré directement par la direction de l'exécution budgétaire.

Concernant la réalisation des dépenses, le conseil régional a exécuté les dépenses de fonctionnement à la hauteur de 3 979 461 DJF portant principalement sur l'utilisation de la rubrique « utilisation des biens et services » pour un montant de 2 885 841, de la rubrique « subventions aux OSC » pour un montant de 250 000 DJF, de la rubrique « dons » pour un montant de 70 500 DJF et la rubrique « dépenses imprévues » pour un montant de 773 120 DJF.

Les informations concernant les autres postes budgétaires sont directement traitées par la direction de l'exécution budgétaire.

## 2) Section d'investissement

Le montant de la subvention accordée au conseil régional au titre de l'année 2022 a été reporté dans son intégralité sur l'année 2023, en d'autre termes, le conseil régional n'a engagé aucune dépense relative à la subvention 2022.

Par contre, les dépenses engagées sur l'année 2022, correspondent au contrat de subvention 2021 qui ont été reportés en 2022. Les dépenses d'investissement exécutées sur l'année 2022 sont de 41 013 256 DJF.

**Tableau récapitulatif des dépenses engagées dans le cadre du programme ADIL pour l'année 2022 :**

Intitulé des projets	Montant des dépenses engagées
Réhabilitation du dortoir de l'école Lahassa	6 851 700 DJF
Construction du mur de l'école primaire 1	8 170 527 DJF
Construction de quatre citernes enterrées dans la localité de AWASS, LANABA,	15 146 388 DJF
Réhabilitation du conseil régional d'Obock	3 874 995 DJF
Construction de deux fosses septiques	3 420 000 DJF
Développement de l'apiculture	2 276 220 DJF
Provision pour imprévus	944 670 DJF
Services financiers	79 500 DJF
Cout audit et vérification des dépenses	249 256 DJF



<b>TOTAL</b>	<b>41 013 256 DJF</b>
--------------	-----------------------

## **Conclusion**

**Le conseil régional d'Obock est l'exemple concret de la réussite de la politique de la décentralisation. Il est aujourd'hui à la hauteur de compétences administratives et politiques que l'Etat l'a transféré jusqu'à présent.**

**Cependant, le conseil régional d'Obock fait face à des nombreux défis du développement de la région (désenclavement, la pauvreté, les climatiques etc..) qui nécessitent beaucoup d'effort.**

ANNEXES

Actions communautaires HAYOU YI HAYOU



Inauguration d'une citerne enterrée à Awass



s2022



**Inauguration d'une citerne enterrée à Lanaba, Galemo et Garba**





Garba



Galemo



Réhabilitation et équipements du dortoir de l'école de Lahassa



## Réhabilitation du mur de clôture de l'école primaire d'Obock



## Visite de la présidente de la Charente-Maritime

## Visite de l'ambassade de France



## 42ème Assemblée générale de L'AIMF/

Obock membre de l'AIMF

## Mission du Secrétaire général en France



